Thème : le négationnisme en France.

Pour vous aider pour la dissertation : Reprendre le cours sur Arendt (appuyez-vous sur le problème de la vérité de fait qui est « vulnérable » / sur le mensonge / sur le rôle d’objectivité de l’université).

Consignes :

1. Epreuve d’expression : vous résumerez le texte suivant en 120 mots.
2. Dissertation : à l’aide de vos connaissances, vous discuterez sur l’impact de l’autorité universitaire dans la construction des mensonges historiques, en faisant partir votre réflexion de la phrase soulignée.

S’il y a eu des universitaires accusés dans d’autres pays pour des faits la France arrive sans conteste en tête des mises en cause directes de l’Université en tant que telle : la majorité des épisodes recensés la concerne, qu’ils mettent en cause des universitaires ayant utilisé leur titre pour propager des thèses négationnistes ou qu’ils résultent de dysfonctionnements. Si le nombre total d’affaires sur près de trente ans reste malgré tout faible, ce qui invite à une certaine prudence, on peut cependant avancer quelques éléments d’explication. Si l’extrême droite française s’est montrée sensible aux idées développées par Robert Faurisson, dans les années 1970, ce n’est pas qu’elles étaient nouvelles ou originales sur le fond – depuis 1945, les arguments n’ont guère varié –, mais parce qu’elles développaient un argumentaire pseudo-scientifique, différent des textes plus « politiques » de Bardèche ou de Rassinier. L’occasion était ainsi offerte de sortir ces thèses de la semi-clandestinité dans laquelle elles évoluaient et de les déployer à une autre échelle : l’illusion qu’il peut exister une base scientifique à l’idéologie ne s’est pas éteinte avec le marxisme. Il y a eu ainsi une sorte d’investissement de certains lieux (Lyon III, Nantes, Paris IV), marqués déjà par une forme de réaction aux idées soixante-huitardes. Autant par tactique, celle de la conquête du « champ culturel » prônée par la Nouvelle droite, que par habitus professionnel, une minorité d’universitaires d’extrême droite y ont développé des stratégies visant à faire avaliser les thèses négationnistes par l’imprimatur académique. L’un de leurs atouts était que certains d’entre eux bénéficiaient déjà d’une position au sein de leur université, tel Robert Faurisson, et qu’ils pouvaient ainsi utiliser une légitimité académique acquise sur d’autres terrains pour faire avancer des thèses négationnistes dont le fondement se prétendait scientifique, au contraire d’un Rassinier qui s’était prévalu de sa qualité de « témoin critique ». Les faiblesses et incohérences du système universitaire français, notamment la réticence des pairs à prononcer des sanctions disciplinaires et le recours systématique à l’arbitrage étatique, ont joué enfin leur part, transformant des affaires internes à l’université en problèmes publics médiatisés à l’extrême. À cet égard, on invoque souvent le fait que la plupart des négationnistes sont rarement des « historiens professionnels », comme Faurisson, Roques, Butz, Harwood – avec quelques exceptions comme Thion ou Irving. Or les affaires de négationnisme ont éclaté au sein de disciplines très présentes dans le champ des études sur l’Holocauste (comme la littérature ou la linguistique), qui n’a jamais été un monopole des historiens, loin s’en faut. L’argument est donc d’assez faible valeur : c’est bien l’ensemble des sciences humaines et sociales qui ont dû affronter le défi du négationnisme.

En définitive, le négationnisme doit être considéré comme un fait de société et de culture, voire comme un symptôme qui nous parle surtout des marges de nos sociétés démocratiques. Son histoire démontre, certes, qu’il n’a soulevé pratiquement aucune question historiographique d’importance, sinon en incitant les historiens à plus d’attention sur l’histoire du nazisme. Il n’a jamais modifié, de manière substantielle, les vérités factuelles, parfois imprécises et toujours provisoires, élaborées par l’historiographie scientifique : c’est un constat simple et massif, indépendant de son influence réelle ou supposée. Son évolution actuelle, notamment sur la toile, où les inepties scientistes sont peu à peu abandonnées au profit du langage ordurier de l’antisémitisme traditionnel, suffit à s’en convaincre. En revanche, il a soulevé des problèmes épistémologiques sur le statut de la vérité en histoire ou des interprétations plurielles du passé, qui étaient au même moment objet de farouches controverses. Il a soulevé des questions de méthode sur la meilleure manière d’analyser et de combattre les structures d’argumentation d’une négation d’un fait aussi massif et incontestable que l’Holocauste, un problème que les historiens ont souvent négligé pour s’attacher à réaffirmer la matérialité des faits déformés ou à analyser la posture des négationnistes. Or cette question est essentielle car la négation de l’Holocauste appartient à un registre de discours de plus en plus répandu, fondé pour l’essentiel sur la suspicion universelle, qui rend vaine toute argumentation scientifique classique, laquelle repose sur un minimum de conventions, de confiance, de propositions implicites partagées. Enfin, le négationnisme a soulevé des problèmes éthiques, juridiques et politiques touchant aux limites de la liberté d’expression, à la difficile définition des droits et devoirs d’un universitaire, à la difficulté d’accepter que l’Histoire soit écrite par des lois, même avec des intentions vertueuses : la loi Gayssot, nécessaire en 1990, a généré nombre d’effets indésirables qui divisent aujourd’hui les historiens sur sa légitimité. Peut-on rester vertueux en luttant contre la perversion ?

 Henri Rousseau, « les origines du négationnisme en France », *Cités,* 2008.